



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

écoles normales supérieures

Question au Gouvernement n° 1219

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Ferrand.

M. Jean-Michel Ferrand. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, vous avez une certaine propension à la provocation inutile.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Vous aussi !

M. Jean-Michel Ferrand. A notre collègue André Berthol qui s'inquiétait, mercredi dernier, de savoir si un certain nombre de postes au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure («Encore !» sur les bancs du groupe socialiste) pourraient être réservés à des étudiants ne maîtrisant pas le français, vous avez répondu: «Si la connaissance du français était une condition d'entrée, nous n'aurions que des élèves roumains.»

Outre le fait que ce type de réponse ne peut être considéré comme une incitation pour les étudiants étrangers à apprendre notre langue, son ton condescendant à l'égard des étudiants roumains a choqué beaucoup d'entre nous, notamment le vice-président du groupe d'amitié France-Roumanie que je suis. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Je souhaiterais rappeler que nous pouvons nous louer que des Roumains de grande qualité aient été francophones et aient contribué à l'éclat de notre culture sur notre territoire. Je pense, notamment, à Eugène Ionesco (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), membre éminent de l'Académie française, à Emile Cioran, un des plus grands philosophes de langue française du XXe siècle. (Exclamations sur les bancs du même groupe), à Virgile Gheorghiu, l'auteur en français de La Vingt-cinquième Heure, au poète Vasile d'Alecsandri, à Panait Istrati, à Marthe Bibesco, amie de Marcel Proust, à la comtesse de Noailles (Exclamations sur les mêmes bancs) ou à Hélène Vacaresco qui a créé le prix Femina. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Et Elvire Popesco !

M. Jean-Michel Ferrand. Permettez-moi de considérer comme une chance que toutes ces personnes, artistes ou étudiants, aient choisi le français pour exprimer leur talent ou pour passer des concours universitaires. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Pascal Terrasse. Que faites-vous de l'avenir ?

M. Jean-Michel Ferrand. Je vous demande donc, monsieur le ministre, de préciser que, malgré son ton, votre propos était dénué de toute condescendance à l'égard des étudiants roumains, auxquels il serait malvenu de reprocher de mieux maîtriser le français que des étudiants d'autres origines, et de nous assurer que la volonté du ministre de l'éducation de notre pays est bien, en dépit de certaines déclarations malheureuses, de promouvoir la francophonie dans le monde. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Zéro !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Pierre Lellouche. Il va intervenir en roumain !

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Monsieur le député, je

pense avoir été mal compris, mais peut-être me suis-je mal exprimé. («Oui !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Bernard Accoyer. Ce ne sera pas la première fois !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Je n'ai absolument rien contre les étudiants roumains qui sont, au demeurant, excellents - et c'est le cas de ceux que nous avons recrutés à l'Ecole normale supérieure. J'aurais pu aussi parler d'étudiants québécois (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) ou d'étudiants francophones.

M. Pierre Lellouche. Vous aggravez votre cas !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Pas du tout !

Je tiens à m'exprimer clairement sur ce point.

Ou bien, monsieur le député - et la question de fond est essentielle -, nous voulons que les étudiants du monde entier aillent à Oxford, à Cambridge ou à Uppsala et ne viennent pas dans nos grandes écoles et que l'influence de la France dans le monde diminue, ou bien nous voulons donner à tous les étudiants les plus brillants du monde la possibilité de venir se former en France.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Très bien !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Nous avons choisi la deuxième branche de l'alternative. Telle est notre volonté.

Les étudiants de la francophonie viennent naturellement en France et continueront à y être encouragés. Un concours leur est destiné et il sera maintenu.

M. Jean-Michel Ferrand. Il n'y a que trois places !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Mais nous voulons organiser un autre concours qui s'adresse, par-delà les étudiants francophones, à tous les étudiants du monde, car nous croyons que nous avons dans notre pays de quoi former les élites du monde: l'influence de la France ne pourra qu'en être renforcée. Si vous n'êtes pas d'accord, il faut le dire. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Ferrand](#)

Circonscription : Vaucluse (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1219

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 1999, page 2527

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 mars 1999